



Œuvres digitales et droit d'attribution

Par **rycqlless**, le **01/07/2017** à **18:52**

Bonjour,

Je me pose quelques questions au sujet du droit d'auteur et de la manière de le gérer dans le cas de vente en ligne d'œuvres digitales. J'explique mon cas :

Je suis graphiste et je souhaiterais démarrer une boutique en ligne dans laquelle je veux proposer un choix de cartes géographiques précises ou plus créatives pour différent usages. Je voudrais dans un premier temps mettre à disposition des modèles assez simples et ce, de façon gratuite. Pour ça, les licences creative commons correspondent bien à ma définition du partage et me permettrait de garder une restriction d'attribution sur ces modèles.

Maintenant vient mon questionnement, est-il possible de proposer une version dite "premium" de ce même modèle, elle payante, et permettant la levée des restrictions d'attribution ?

Si oui, comment la justifier ? J'ai lu à propos des licences d'utilisation/d'exploitation (je ne suis pas sûr du terme approprié dans ce cas), dois-je fournir quelque chose de ce genre ?

Merci d'avance !